The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

PC.DEL/1151/26
13 November 2026

Original: FRENCH

UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE N°1585
Vienne, le 12 novembre 2026

Déclaration de l'Union européenne en réponse au rapport du chef de la Mission de l'OSCE en République de Moldavie, l'ambassadeur Christopher W. Smith

1. Monsieur l'ambassadeur, l'Union européenne vous souhaite la bienvenue pour votre première présentation au Conseil permanent et vous remercie de votre rapport détaillé. Nous saluons le dévouement de vos équipes, y compris durant la période intérimaire.

2. Nous réaffirmons notre soutien à la Mission et appelons à nouveau à la doter d'un mandat annuel et de ressources suffisantes et prévisibles pour mener à bien ses tâches. La poursuite de projets orientés vers la résilience et la sécurité humaine doit continuer, notamment en matière de droits de l'Homme, d'enseignement en alphabet latin, de cohésion sociale et de prévention des risques.

3. La République de Moldavie fait face à la pression continue et multiforme de la Russie et de ses soutiens visant à la déstabiliser, ainsi qu'aux graves répercussions de la guerre d´agression russe contre l'Ukraine. Dans ce contexte, la capacité de la Mission à se déplacer sans entraves, à observer et à rapporter les faits constatés garde toute son importance. Dans une période sensible sur le plan politique et celui de la sécurité, avec notamment la multiplication des violations de l'espace aérien par des drones, que nous condamnons, nous encourageons la Mission à envoyer des rapports ad hoc (spot reports) aux Etats participants. Nous réitérons notre détermination à apporter tout le soutien nécessaire à la République de Moldavie pour l'aider à relever les défis auxquels

elle est confrontée en raison de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, et à renforcer la résilience, la sécurité et la stabilité du pays face aux activités déstabilisatrices de la Russie.

4. Nous apprécions tout particulièrement les efforts de la Mission pour prévenir toute escalade et préserver la paix entre les deux rives du Dniestr/Nistru, en gardant les canaux de communication ouverts entre les chefs-négociateurs et dans les groupes de travail au titre du format 1+1. L'UE croit ce dialogue nécessaire et encourage Chisinau et Tiraspol à s'engager dans le règlement pacifique, global et durable du conflit transnistrien sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie, dans ses frontières internationalement reconnues. L'UE continue de soutenir les politiques et les initiatives constructives, visant à soutenir les efforts de réintégration de la République de Moldavie sur le plan économique et social.

5. Nous remercions également les autres instances de l'OSCE pour leur soutien à la République de Moldavie, illustré par la visite conjointe de M. Ignazio Cassis et du Secrétaire général de l'OSCE, ou encore celles du Haut-Commissaire aux minorités nationales et du représentant spécial de la présidence suisse, l'ambassadeur Thomas Lenk.

6. Nous réaffirmons le soutien indéfectible de l'UE à la République de Moldavie sur sa trajectoire d'adhésion et saluons les progrès significatifs accomplis à ce jour. Nous nous félicitons de la tenue de la conférence intergouvernementale sur l'adhésion de la République de Moldavie à l'Union européenne ainsi que de l'ouverture des groupes de chapitres 2 et 3 le 13 octobre 2026, et nous attendons avec intérêt l'ouverture de tous les autres groupes de chapitres, conformément à l'approche fondée sur les mérites. L'UE est, par ailleurs, le premier partenaire commercial de la République de Moldavie, le premier investisseur et le premier fournisseur de l'aide financière et technique.

7. Nous regrettons l'absence de progrès sur le retrait complet et inconditionnel des forces et équipements militaires russes du territoire de la République de Moldavie, en violation des engagements pris à Sommet d'Istanbul en 1999. Nous rappelons également la nécessité urgente de détruire les stocks de munitions du dépôt de Cobasna, qui représentent un risque grave pour les populations civiles et l'environnement.

8. La situation des droits de l’Homme dans la région de Transnistrie reste alarmante. Nous exhortons Tiraspol à assurer le respect des droits de l’Homme et des libertés fondamentales. Nous l’appelons tout particulièrement à mettre fin aux détentions arbitraires, à la censure des médias et à lever les obstacles à la liberté d’expression, à la liberté de mouvement ainsi qu’au fonctionnement des écoles enseignant en alphabet latin.
9. Nous vous souhaitons, monsieur l’ambassadeur, ainsi qu’à vos équipes, tout le succès dans la conduite de vos missions.

L'Albanie, Andorre, la Bosnie-Herzégovine, l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Norvège, la République de Moldavie, et l'Ukraine se rallient à cette déclaration.